

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 45

Artikel: Une noce de village : (tableau des moeurs du canton d'Argovie) : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Son cœur se dégonflait. « Je me sens, disait-il à Hobhouse, sous le charme du génie de la contrée;... mon âme se repeuple de nature,... des sites pareils sont faits pour je ne sais qui... » Quelques jours après, à Ouchy, retenu par la pluie un jour entier dans une auberge, il écrivit *le Prisonnier de Chillon*. Dès lors ce prisonnier est monté au rang des demi-dieux dans la mythologie libérale. Cette apotheose a ébloui tout le monde, même les esprits les plus graves, et M. Vulliemin, le savant historien de Chillon, a parlé de Bonivard en poète ému.

Ainsi s'est formée la légende de ce martyr « plus célèbre que connu », comme le dit fort bien l'un de ses biographes; mais depuis une vingtaine d'années la science, qui ne s'attendrit guère, a repris ses droits. Un archéologue genevois, le Dr J.-J. Chaponnière, a consacré une grande partie de sa vie à rechercher et à recueillir les manuscrits de Bonivard, que vient de publier M. Gustave Revilliod. Nous avons pu entrer dans la familiarité du prisonnier de Chillon. A la figure idéale, indécise, imaginée par Byron, s'est substituée une physionomie très accentuée, très vivante, et gagnant en expression ce qu'elle a pu perdre en pureté. Bonivard fut un remarquable écrivain, un érudit d'humeur pensive et rieuse, qui s'inquiétait à ses heures, en artiste et en curieux, de philosophie, de philologie, d'histoire et d'histoires. Il fut, pour tout dire en un mot, un des prédecesseurs de Montaigne. L'œuvre bigarrée de cet illustre inconnu jette une lumière vive et gaie sur les révoltes de Genève avant la réforme. Quand on l'étudie de près, si le héros diminue, l'écrivain grandit, et c'est tant mieux pour notre siècle, qui a plus besoin d'anciens écrivains que d'anciens héros.

MARC MONNIER.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

VII

Avant de poursuivre, il faut remarquer que l'allemand emploie l'article, là où le français emploie *mon*, *ton*, *son*, etc. Il en résulte que Christian comprit: *Tout le mal vient de ta femme*. Or comme il n'avait point parlé de Meilé, et qu'il croyait aux connaissances surnaturelles du père Ambroise, il tint le procès pour jugé. Christian sortit en chancelant de la cellule où il eût pu retrouver le bonheur. Tout lui était trouble. On lui avait parlé christianisme, il avait compris sorcellerie. Il ne revint à lui que lorsque le portier, en lui ouvrant, l'invita à déposer une aumône dans le tronc de la chapelle. Une fois seul sur la bruyère, il s'écria à pleins poumons: « Tout le mal vient de ta femme » et il se précipita sur le chemin comme un insensé. Il ne remarqua point les passants qui, le rencontrant, s'arrêtèrent étonnés et le suivaient des yeux. Il ne répondit à aucun salut. Lorsqu'il eut dépassé Munster, il prit avec rapidité le chemin de son village, en criant: « Tout le malheur vient de ta femme! » Il arriva au sommet de la colline au moment où le soleil couchant caressait de ses rayons la paisible demeure de la Haldé, ce lieu où était son amour, son univers, où il avait compté savourer, à longs traits, la coupe du bonheur, et qui, maintenant, n'était plus qu'un bouge infesté par une sorcière. L'amour et la superstition se livrèrent un combat terrible dans son âme. Il s'assit, voulut prier, mais il ne put proférer un mot de prière, il ne put que crier d'une voix rauque: « Tout le malheur vient de ta femme. » Assis la tête dans les mains, il regardait fixement sa maison, de temps en temps une grosse larme débordait de son œil. Ses lèvres finirent

par se serrer toujours plus, la colère l'emporta sur tous ses sentiments. La nuit répandit le calme dans les forêts et dans les champs, il ne s'en aperçut pas. Enfin lorsque, du clocher de l'église, la cloche du soir fit entendre sa douce voix, Christian, répondant à sa colère, se leva en s'écriant: « Il faut qu'il en soit ainsi! Dieu jugera entre nous! » et, d'un pas ferme, cette fois, il prit le sentier qui menait à sa demeure.

Meilé, assise dans la chambre, sans lumière, tenait dans ses bras l'enfant malade, lorsque Christian entra. « Dieu soit loué! te voilà! ton absence prolongée me donnait de l'angoisse. Tiens l'enfant pendant que je cherche ton souper. »

— Je n'ai pas faim! répondit Christian, qui raconta, en peu de mots, son voyage à Surséé, chez les capucins qui avaient entièrement approuvé le remède conseillé par le garde-forêt. Ce remède fut mis sur le champ en usage. Christian arracha de la Bible la feuille renfermant le récit du massacre des enfants de Bethléem. Il enveloppa de cette feuille deux couteaux placés en croix, et glissa le paquet sous l'oreiller de l'enfant, en prononçant la formule sacrée: « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! »

Ce remède, ainsi l'avait prophétisé la superstition, devait écarter du lit de l'enfant le malin esprit qui le tourmentait. Christian prétexta encore une affaire à régler, et il sortit de la maison. Meilé s'agenouilla près du berceau et pria jusqu'à ce que, accablée de fatigue, elle s'endormît sur sa chaise. Pendant ce temps, Christian rôdait au dehors, dans l'obscurité; cela dura jusqu'au moment où un frisson de fièvre le força de rentrer. Lorsque Meilé se réveilla, Christian, au lit, paraissait plongé dans un profond sommeil, la lumière était près de s'éteindre; Meilé fut surprise que Christian ne l'eût pas réveillée. Elle se coucha à son tour, et ne tarda pas à dormir d'un sommeil agité de rêves pénibles.

Le lendemain, le crépuscule paraissait à peine, que Christian se trouvait déjà hors de la maison, appuyé contre un jeune cerisier en fleurs; il regardait fixement les montagnes à l'orient, sur lesquelles de légers nuages se coloraient déjà des premiers feux du jour. De la main droite il tenait un marteau; de la gauche trois clous en fer. Enfin le soleil se montra. Christian se tourna vivement, et au moment où les premiers rayons atteignirent la couronne du jeune arbre, il enfoncea les trois clous dans le tronc, en prononçant des paroles inintelligibles. Puis il jeta le marteau derrière lui par-dessus son épaule gauche; après quoi, sans se retourner, il rentra chez lui à reculons.

Cependant la maladie de l'enfant empirait de jour en jour; il fallait le secourir fortement pour le tirer de son sommeil léthargique. Le doux sourire qu'il montrait d'abord avait disparu. On ne lisait plus sur son pâle visage que l'expression pénible de la douleur. Il ne tendait plus ses petits bras vers sa mère. Ses yeux étaient ternes et s'éteignaient. Le remède du garde-forêt n'avait eu aucun efficace ou bien était arrivé trop tard. La jeune mère déperissait avec l'enfant cher. Un chagrin sans espoir, des nuits blanches y contribuaient. Il faut ajouter à cela le ver rongeur de la superstition qui la tourmentait quand elle songeait aux causes de tous ses malheurs. Ces idées la minaient jusqu'à la moelle. Christian montrait pour elle de l'aversion et une grande retenue; mais, occupée à ses travaux, elle ne s'en préoccupa point et attribua ce changement au chagrin. Christian épiait avec attention le déperissement de Meilé, puis il sortait pour regarder le jeune arbre.

(A suivre.)

OBLIGATIONS D'AUTRICHE 1864

Samedi 1^{er} Décembre, remboursement de
700 obligations en 443900 florins,

Prime principale 220,000 florins.

1 Obligation coûte pour cette date 11 fr.

11 " " " 100 fr.

une demi " " 6 fr.

La liste des numéros sortis et expédiée à tout souscripteur.

Agence, VÉRÉSOF et GARRIGUES, Bel-Air, Genève.

L. MONNET. — S. GUÉNOUD.